

ÉTAT DE SITUATION DE LA PRÉVENTION DU TSAF ET DE
LA NON-CONSOMMATION D'ALCOOL DURANT LA GROSSESSE,
AVANT L'IMPLANTATION DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION
PENDANT LA GROSSESSE, ON BOIT SANS ALCOOL
ET SES OUTILS



Résultats des sondages milieux périnataux communautaires et de constats des entretiens approfondis du projet TSAF : en parler pour mieux agir

Octobre 2021

Auteurs

Sylvie Roy, Dt.P., M. Sc.
chargée de projet, cannabis
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

Mme Isabelle Létourneau
chargée de projet, TSAF
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

Réalisation de l'étude

Mme Isabelle Létourneau
chargée de projet, TSAF
Association pour la santé publique du Québec

Sylvie Roy, Dt.P., M. Sc.
chargée de projet, cannabis
Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

Révision

Thomas Bastien, agr.
Directeur général
Association pour la santé publique du Québec

Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

L'ASPQ est une association autonome regroupant citoyens et partenaires pour faire de la santé durable une priorité. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de garder la population québécoise en santé par la prévention. Notre organisation conseille, enquête, sensibilise, mobilise des acteurs et émet des recommandations basées sur les données probantes, des consensus d'experts, l'expérience internationale et l'acceptabilité sociale.

5455, avenue De Gaspé,
bureau 200 Montréal (Québec)
H2T 3B3



info@aspq.org | aspq.org

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site web de l'Association pour la santé publique du Québec : www.aspq.org

Les informations contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Association pour la santé publique du Québec (2021).

** La production de ce document a été rendue possible grâce à une contribution financière provenant de l'Agence de la santé publique du Canada. Les vues exprimées ici ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Agence de la santé publique du Canada.*

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	4
Objectif	5
Méthodologie.....	5
Portrait de l'échantillon	5
Résultats.....	6
Avis de santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sur la non- consommation d'alcool durant la grossesse	6
Niveau de connaissance	6
Avantages et désavantages liés à son utilisation.....	6
Réactions des futurs parents face à ce message.....	7
Recommandations en termes de non-consommation d'alcool.....	8
TSAF	8
Connaissance et utilisation du terme TSAF	8
Enjeux liés au TSAF abordés ou pas lors des rencontres prénatales	9
Ateliers spécifiques à la prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse et du TSAF.....	9
Outil de prévention pour parler de la consommation d'alcool durant la grossesse	10
Formations concernant la prévention (alcool, grossesse et TSAF).....	11
Future maman qui a des problèmes de consommation d'alcool : où la référer	12
Résumé.....	13
Recommandations.....	14
Réviser et systématiser les questionnaires auprès des futures mamans à propos de la consommation d'alcool pendant la grossesse.....	14
Améliorer la formation des professionnels de la santé et des services sociaux	14
Développer un outil de sensibilisation au TSAF pour les futurs parents.....	15
Poursuivre la sensibilisation à la non-consommation d'alcool durant la grossesse.....	15
Conclusion	15
Références	16

AVANT-PROPOS

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de la recherche-action menée par l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), intitulée : « TSAF : en parler pour mieux agir ». Cet état des lieux a été développé dans le but de mieux connaître la prévention existante à la non-consommation d'alcool durant la grossesse dans les milieux communautaires périnataux et dans le réseau de la santé et des services sociaux, au Québec, en amont du développement de la campagne de sensibilisation *Pendant la grossesse, on boit sans alcool* et ses outils existants. Cet état des lieux a également pour but, dans un second temps, d'évaluer les besoins en matière d'outils pour soutenir les interventions des professionnels de la santé et des services sociaux et les différents intervenant.es en matière de prévention et de sensibilisation au TSAF et à la non-consommation d'alcool durant la grossesse dans le domaine de la périnatalité.

Il faut savoir que la consommation d'alcool pendant la grossesse reste et demeure un enjeu majeur de santé publique au Québec. Il s'agit en effet de la première cause évitable de déficience intellectuelle et de malformations congénitales^{1,2,3}. Les séquelles liées à cette exposition prénatale à l'alcool sont variables et non systématiques d'un individu à un autre, d'où l'appellation Trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) qui rassemble toutes les conséquences de cette exposition à l'alcool pendant la grossesse. Le TSAF se manifeste principalement par un retard neurodéveloppemental, mais aussi parfois par des signes physiques^{4,5,6}. La prévalence de cette exposition prénatale à l'alcool reste tout de même élevée, sachant que, selon une étude de l'Agence de santé publique du Canada, 11 % des femmes canadiennes ont consommé de l'alcool pendant leur grossesse en 2006⁷. Le Québec est même davantage touché que le Canada en général, avec un taux de femmes enceintes ayant consommé de l'alcool de 34,1 %, toujours pour 2006, selon l'Enquête sur l'allaitement maternel⁸. Face à l'ampleur de cet enjeu de santé publique, il est primordial de développer des outils de prévention face à cette consommation d'alcool en période prénatale. C'est donc dans cette optique que s'inscrit la recherche-action de l'ASPQ.

D'autres volets de la recherche, réalisés en 2019 et 2020^{9,10}, ont mis de l'avant le rôle prépondérant que peuvent jouer les professionnels de santé et services sociaux dans la prévention et la sensibilisation de ce trouble. Malheureusement, plusieurs obstacles à leur intervention efficace ont été décrits. Parmi ces obstacles, il y a entre autres la manière de poser les questions sur la consommation d'alcool aux femmes enceintes. Cela fait partie des éléments à être repensés et améliorés pour mieux soutenir les interventions des professionnels de la santé.

Ce rapport présente donc les résultats des réponses obtenues à un sondage diffusé au sein du milieu communautaire périnatal à l'automne 2020 et également certains constats des 10 professionnels de la santé, expert.e.s en non-consommation d'alcool durant la grossesse et en TSAF, rencontré.e.s en entretiens approfondis en novembre 2020.

OBJECTIF

Ce volet du projet avait comme objectif de créer un portrait de l'état de situation sur la prévention du TSAF dans les établissements de soins de santé et des milieux communautaires. Cette collecte de données a été réalisée à l'automne 2020, alors que la campagne de sensibilisation *Pendant la grossesse, on boit sans alcool* n'était pas encore créée, tout comme ses outils de sensibilisation.

MÉTHODOLOGIE

Un sondage a été envoyé en novembre 2020 aux 18 membres du Réseau des Centres de ressources périnatales (CRP), présents dans presque toutes les régions du Québec et à d'autres milieux communautaires périnataux du Québec. Le questionnaire, en français, a été développé par la chargée de projet via Google Form et comprenait une vingtaine de questions. Des analyses quantitatives et qualitatives ont été réalisées par l'ASPQ.

Au total 21 organisations ont répondu à nos questions et ont été incluses dans nos analyses, dont huit CRP et treize organismes communautaires.

PORTRAIT DE L'ÉCHANTILLON

Plus de 2 500 familles sont soutenues par les différents CRP à travers le Québec. Le minimum de familles suivies parmi les CRP participants au sondage est de 100 et le maximum est de 950 familles. Pour ce qui est des organismes communautaires, un minimum de 120 et un maximum de 2 000 familles sont soutenues par nos répondant.e.s. Parmi notre échantillon, douze régions ont répondu au moins une fois au sondage et cinq régions n'ont pas participé à cette collecte.

Régions couvertes	Régions non couvertes
Bas-Saint-Laurent	Abitibi-Témiscamingue
Capitale-Nationale	Centre-du-Québec
Chaudière-Appalaches	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Côte-Nord	Nord-du-Québec
Estrie	Outaouais
Lanaudière	
Laurentides	
Laval	
Mauricie	
Montérégie	
Montréal	
Saguenay-Lac-Saint-Jean	

RÉSULTATS

Avis de santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sur la non-consommation d'alcool durant la grossesse

Niveau de connaissance

L'avis de santé publique du MSSS sur la non-consommation d'alcool durant la grossesseⁱ est connu par la majorité des CRP et par environ 70 % des organismes communautaires ayant participé à ce sondage (Tableau 1). Parmi ceux nous ayant répondu qu'ils le connaissaient, deux établissements ont ajouté qu'ils auraient besoin de plus d'informations pour approfondir leurs connaissances et le connaître davantage.

TABLEAU 1 : Connaissance de l'avis de santé publique du MSSS sur la non-consommation d'alcool durant la grossesse

Réponses	CRP (n total=8)	Organismes communautaires (n total =13)	Total (%)
Oui	7	9	16 (76 %)
Non	1	4	5 (24 %)

Avantages et désavantages liés à son utilisation

Selon les participants au sondage, lorsqu'utilisé, ce message a pour avantage d'appuyer leurs dires, de communiquer des informations préventives et de créer une ouverture pour aborder le sujet de la consommation d'alcool en général et durant la grossesse.

Parmi les désavantages cités, ce message peut être perçu comme culpabilisant pour des femmes qui consomment occasionnellement, mais aussi pour celles ayant des troubles de consommation et qui font des efforts pour réduire leur consommation. Certains mentionnent que ce message est négatif, qu'il passe moins bien et qu'il n'est pas adapté pour des femmes avec des dépendances.

Parmi les commentaires recueillis, il est indiqué que certaines femmes enceintes cachent leur consommation d'alcool, qu'elles n'en parlent pas ouvertement et qu'elles ne vont donc pas chercher de l'aide. Par ailleurs, un organisme dit ne pas avoir écrit ce message dans ses publications car il craint que les femmes s'isolent, que ce message crée un bris de confiance et que cela fasse en sorte que les femmes n'utilisent pas ses services.

Dans notre rapport Entretiens approfondis qui nous a permis de recueillir les points de vue des différentes parties prenantes de cet enjeu¹¹, la plupart des professionnels de la santé avaient aussi parlé du risque de culpabilisation et d'anxiété des femmes enceintes qui ont déjà consommé ou dont la consommation s'apparente à une dépendance. On mentionnait également le fait que certains soignants étaient mal à l'aise d'aborder ce sujet car ils craignaient de froisser leurs patientes, de briser de lien de confiance et de nuire à leur relation de soins.

ⁱMinistère de la Santé et des Services sociaux, « Avis de santé publique sur la non consommation d'alcool durant la grossesse », <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001763/>

Autre élément important que révèle ce rapport, l'avis de santé publique à la non-consommation d'alcool durant la grossesse de 2016 n'a pas circulé optimalement dans le réseau de la santé, pour une multitude de facteurs (par exemple : dissémination inégale de l'avis de santé publique parmi les professionnels de la santé, absence de protocole pour en assurer une diffusion optimale, lourdeur du document tant dans la présentation que le contenu). Ces différents constats présentés dans le rapport Entretiens approfondis nous indiquent que cet avis de santé publique de 2016 n'a pas encore été utilisé à sa pleine efficacité.

Bien que la majorité des professionnel.le.s rencontré.e.s en entretiens individuels s'accordent sur le fait que ce message de santé publique doit être communiqué et promu systématiquement, il est également important de présenter cette information afin de minimiser au maximum la culpabilisation des femmes. Les professionnels ont insisté sur l'importance de travailler avec l'approche motivationnelle, la réduction des méfaits, l'ouverture et le non-jugement¹². Ces mêmes approches seraient donc souhaitables dans tous les milieux afin de permettre une uniformité et une continuité en ce qui concerne la présentation du message sur la non-consommation d'alcool durant la grossesse.

Réactions des futurs parents face à ce message

Selon les données collectées dans le sondage, le message est autant bien reçu que mal reçu. Les parents le connaissent bien ainsi que les conséquences sur l'enfant. Dans certains cas, il permet d'engager une discussion.

Cependant, alors que chez certains c'est une évidence, chez d'autres, il s'agit plutôt d'une entrave à leur liberté : « un verre ne devrait pas faire de mal ! ».

Il y a également des parents qui ne comprennent pas toute la pertinence du message, qui ne se sentent pas très concernés et qui auraient envie d'entendre un autre message que celui-ci, soit de consommer modérément durant la grossesse.

Certains des répondants se demandent quoi faire avec ce message car à moins que les parents abordent le sujet lors d'une intervention individuelle, ils ne savent pas si ce message est compris et appliqué.

On dit aussi que ce message est connu et assumé du côté des mères et que certains conjoint.es font le même choix par solidarité. Lorsque ce n'est pas le cas, cela peut parfois créer un fossé entre les conjoints, car les femmes peuvent alors ne pas se sentir soutenues dans leur non-consommation d'alcool et ainsi vivent cette privation seules.

Enfin, plusieurs répondant.e.s notent que la société exerce une influence sur leur comportement. On explique **que la société actuelle dédramatise beaucoup « la faible consommation d'alcool » pendant la grossesse** (ex. un petit verre à l'occasion, une petite gorgée de temps en temps)¹³ et qu'il y a du travail à faire pour changer la perception associant le TSAF uniquement à une forte consommation ou même une dépendance à l'alcool.

Dans notre rapport Entretiens approfondis¹⁴, les experts aussi accueillent des réactions différentes lors de leurs rencontres avec les parents. Certaines femmes réagissent plutôt bien, car elles s'attendent à avoir ce message et se font questionner sur leur consommation d'alcool. En revanche, d'autres experts, notamment ceux travaillant auprès de femmes ayant des troubles de l'usage, notent une forte culpabilité une fois qu'elles

ont été informées des effets potentiels de l'alcool sur le fœtus. On ajoute qu'il faut même parfois les rassurer sans minimiser les risques, car elles peuvent paniquer.

Pour la plupart des experts, la bonne manière d'aborder ce sujet avec les femmes enceintes est de partir du principe que toutes les patientes consomment, que ce soit actuellement ou avant la grossesse. Aborder la consommation d'alcool permet aussi de nommer d'autres enjeux qui peuvent influencer la consommation d'alcool (ex. violence, stress, isolement, solitude, anxiété, manque de ressources, etc.)¹⁵.

Recommandations en termes de non-consommation d'alcool

Tous les CRP qui donnent des cours prénataux et des cours de préparation à la naissance utilisent la recommandation du zéro alcool durant la grossesse. Certains ajoutent qu'ils l'utilisent autant que possible mais que, si c'est trop difficile de l'appliquer, ils demandent de réduire la consommation d'alcool et suggèrent certains organismes qui peuvent accompagner la femme dans sa démarche.

Dans la plupart des organismes communautaires périnataux, on recommande aux femmes enceintes de ne pas consommer d'alcool. Un des organismes qui rencontre les femmes en fin de grossesse explique que ce sujet est abordé avec les femmes enceintes lorsque celles-ci consomment de l'alcool. Les intervenant.e.s essaient alors de voir avec ces futures mamans comment elles pourraient cesser pour le reste de leur grossesse. Toutefois, il y a parmi les répondant.e.s à notre sondage un organisme qui propose plusieurs messages contradictoires. Cette mésinformation provoquée par la diversité des messages peut alors créer de la confusion auprès des parents et même minimiser certains risques.

TSAF

Connaissance et utilisation du terme TSAF

Le terme TSAF est plus employé dans les organismes communautaires que dans les CRP. En effet, plus de la moitié des organismes utilisent ce terme alors que c'est seulement le quart dans les CRP (Tableau 2). Un des CRP nous explique qu'il n'utilise pas ce terme, car il réfère à une notion scientifique mal comprise pour les personnes qui n'ont pas suivi une formation spécifiquement liée au TSAF.

TABLEAU 2 : Connaissance du terme TSAF et utilisation de ce terme

Réponses	CRP (n=8)	Organismes communautaires (n=13)	Total (%) (n=21)
Oui	2	7	9 (43 %)
Non	6	6	12 (57 %)

Lorsque le terme TSAF n'est pas employé, les répondants nous ont dit utiliser les termes suivants :

- Syndrome d'alcoolisation fœtale ;
- Ensemble des troubles causés par l'alcoolisation fœtale (ETCAF) ;
- Effets sur le développement du fœtus et de l'enfant ;
- Problèmes pour le bébé à venir, traits caractéristiques reliés à la consommation d'alcool en grossesse et syndrome ;
- Effets néfastes sur le bébé s'il y a consommation d'alcool de façon générale.

Enjeux liés au TSAF abordés ou pas lors des rencontres prénatales

Les trois quarts des différentes organisations discutent des enjeux liés au TSAF. Une plus grande proportion est cependant observée dans les organismes communautaires (Tableau 3).

TABLEAU 3 : Enjeux liés au TSAF sont abordés lors des rencontres

Réponses	CRP (n=8)	Organismes communautaires (n=13)	Total (%) (n=21)
Oui	5	11	16 (76 %)
Non	3	2	5 (24 %)

Chez ceux qui ne l'abordent pas, on explique que le besoin n'est pas présent au sein de leur clientèle ou qu'ils n'ont jamais eu de clientes avec des comportements à risque.

Un autre organisme indique qu'il ne se sent pas assez bien outillé pour parler de ce sujet et qu'il dispose de peu de temps pour le faire, alors qu'un autre manque de connaissance pour en parler.

Enfin, un CRP dit ne pas donner de cours prénataux ni de cours de préparation à la naissance pour le moment.

Ateliers spécifiques à la prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse et du TSAF

Alors que tous les CRP sont tenus de faire des activités périnatales, du côté des organismes, c'est 62 % d'entre eux qui disent en faire.

Lors de ces activités périnatales, il n'y a qu'un CRP et un organisme communautaire qui nous ont affirmé avoir des ateliers/rencontres spécifiques à la prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse et du TSAF (Tableau 4).

TABLEAU 4 : Ateliers spécifiques à la prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse et du TSAF sont réalisés

Réponses	CRP (n=8)	Organismes communautaires (n=8)	Total (%) (n=16)
Oui	1	1	2 (13 %)
Non	7	7	14 (87 %)

Pour ceux qui n'ont pas d'atelier spécifique à la prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse en rencontres prénatales, 64 % des organisations, dans des proportions semblables dans nos deux groupes sondés, ont dit aborder ce sujet au sein d'autres thématiques.

Outil de prévention pour parler de la consommation d'alcool durant la grossesse

Les différentes organisations sondées utilisent des dépliants et des documents informatifs à parts égales plutôt que des formations PowerPoint comme outil pour discuter d'alcool durant la grossesse (Tableau 5).

TABLEAU 5 : Outil de prévention utilisé pour parler de la consommation d'alcool durant la grossesse

Réponses	CRP (n=8)	Organismes communautaires (n=13)	Total (%) (n=21)
Dépliant	4	5	9 (43 %)
Document informatif	3	6	9 (43 %)
PowerPoint	1	2	3 (14 %)

Trois CRP et cinq organismes communautaires, soit 38 % de notre échantillonnage, nous ont fait savoir qu'ils manquaient d'outils pour améliorer la prévention sur l'alcool, la grossesse et le TSAF.

La majorité des organismes communautaires voudrait disposer d'un dépliant. Cependant, étant donné la pandémie de Covid-19, plusieurs rencontres se font via des plateformes virtuelles. Des documents numériques seraient donc plus appréciés par plusieurs organisations.

D'autres suggestions ont été faites telles que :

- Le dépliant fait par le Dispensaire de Montréal ;
- Des petites vidéos documentaires sur vivre au quotidien avec le TSAF ;
- Des petits ateliers déjà préparés incluant des outils ;
- Des formations.

Dans notre rapport Entretiens approfondis¹⁶, on suggérait :

- La mise à jour des informations contenues dans le Mieux Vivre ;
- Des affiches à mettre dans les couloirs ou bureaux des établissements communautaires et de santé ;
- Une ligne d'écoute qui permettrait de centraliser les informations sur les ressources d'aide disponibles.

Formations concernant la prévention (alcool, grossesse et TSAF)

C'est moins de 20 % des répondants qui nous ont dit avoir déjà suivi une formation sur les sujets d'alcool, de grossesse et de TSAF. Ces formations seraient plus suivies dans les CRP car 60 % d'entre eux nous ont dit en avoir fait une (Tableau 6).

TABLEAU 6 : Formation sur les sujets d'alcool, de grossesse et de TSAF

Réponses	CRP (n=8)	Organismes communautaires (n=13)	Total (%) (n=21)
Oui	3	1	4 (19 %)
Non	5	12	17 (81 %)

Les formations suivies par les participants sont :

- Le Colloque PACE (Programme d'action communautaire pour les enfants) par l'Agence de santé publique du Canada ;
- Effets des drogues et alcool sur les personnes en général, sur les femmes en période périnatale et sur leurs bébés ;
- Le spectre alcool foetal ;
- Comprendre le syndrome d'alcoolisation foetale.

Dans notre rapport sur l'offre de formation concernant l'exposition prénatale à l'alcool et le TSAF chez les professionnels de la santé¹⁷, nous avons constaté que l'offre de formation continue au Québec par les associations, fédérations et ordres professionnels, était quasi absente. Bien que certaines informations soient transmises à des étudiants dans certains programmes universitaires et le cycle d'études au Québec (ex. 1er cycle en sciences infirmières, externa en médecine, 1er cycle travail social, etc.), les étudiants y sont rarement exposés plus qu'une heure au cours de leurs études.

Ainsi autant du côté des professionnels de la santé que dans les établissements de soins de santé et les milieux communautaires, les formations sur l'exposition prénatale à l'alcool et le TSAF sont rares.

Future maman qui a des problèmes de consommation d'alcool : où la référer

Plus de 80 % de nos répondants nous ont dit savoir où référer une future mère qui a des problèmes de consommation d'alcool (Tableau 7).

Tableau 7 : **Savoir où recommander une future maman qui a des problèmes de consommation d'alcool**

Réponses	CRP (n=8)	Organismes communautaires (n=13)	Total (%) (n=21)
Oui	7	10	17 (81 %)
Non	1	3	4 (19 %)

Voici les personnes et lieux où ils les réfèrent :

- CISSS ou CIUSSS :
 - Ressources de son quartier
 - Infirmière en périnatalité
 - Équipe de périnatalité
 - Programme jeunesse
 - CLSC
- Médecin
- Sage-femme
- Travailleur de rue
- Centre de dépendance
- Groupe de soutien pour les troubles reliés à l'alcool
- Professionnel (ex. psychologue, travailleur social, nutritionniste)

La plupart se réfèrent donc aux ressources de leurs CISSS ou CIUSSS sur leur territoire, mais certains n'hésitent pas à faire le suivi auprès du médecin de famille ou des professionnels que la future mère consulte.

RÉSUMÉ

- L'avis de santé publique du MSSS sur la non-consommation d'alcool durant la grossesse est connu par la majorité des CRP et des organismes communautaires sondés. Il s'est toutefois mal diffusé dans le réseau de la santé et sa mise en forme en rend la lecture plus difficile.
- Cet avis est connu et habituellement bien reçu par la majorité des femmes et des parents, mais peut être culpabilisant pour des femmes qui consomment occasionnellement et pour celles ayant des troubles de consommation.
- Ce message peut aussi amener les femmes à mentir et cacher leur consommation plutôt que d'en parler ouvertement et chercher de l'aide, d'où l'importance de présenter cette information en tentant de minimiser au maximum la culpabilisation des femmes.
- La majorité des organisations participantes (CRP et organismes communautaires) recommande aux femmes enceintes de ne pas consommer d'alcool durant la grossesse.
- 57 % des organisations interrogées n'utilisent pas le terme TSAF.
- Les trois quarts des différentes organisations dans le sondage discutent des enjeux liés au TSAF. Une plus grande proportion est cependant observée dans les organismes communautaires.
- 87 % des organisations dans cet échantillon n'ont pas d'ateliers/rencontres spécifiques à la prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse et du TSAF, mais 64 % des organisations aborde ce sujet au sein d'autres thématiques.
- Les différentes organisations sondées utilisent plus souvent des dépliants et des documents informatifs comme outil de prévention pour parler de la consommation d'alcool durant la grossesse, mais plusieurs souhaiteraient avoir d'autres ou plus d'outils.
- Moins de 20 % des intervenants questionnés ont suivi une formation sur les sujets d'alcool, de grossesse et de TSAF.
- Plus de 80 % des intervenants parmi cet échantillon savent où référer une future mère qui a des problèmes de consommation d'alcool.

RECOMMANDATIONS

Réviser et systématiser les questionnaires auprès des futures mamans à propos de la consommation d'alcool pendant la grossesse

Les experts consultés en entretiens approfondis suggéraient un guide « clé en main » qui inclurait une série de questions à poser et les façons de les présenter afin de mieux outiller les divers intervenants du réseau de la santé et des services sociaux et des milieux communautaires.

Parmi ce qui a été mentionné lors de la série d'entretiens approfondis de l'automne dernier, « **il est important de revoir la manière de poser les questions sur cette consommation d'alcool auprès des femmes enceintes. Il faut donc plus d'ouverture, moins de jugement et éviter d'être moralisateur. Il faut aussi partir du principe que toutes les femmes consomment de l'alcool. Les experts recommandent d'utiliser ce type de questions :**

*« [Quelle est] votre consommation actuelle ?
Est-ce que vous aviez [de] l'information sur l'alcoolisation fœtale ?
Est-ce que vous en voulez ?*

*[...] Est-ce que vous aviez l'intention d'arrêter ?
[Quel est] votre plan pour arrêter ? »*

Améliorer la formation des professionnels de la santé et des services sociaux

Afin d'améliorer la formation des professionnels de la santé et des services sociaux qui œuvrent dans différents milieux en périnatalité, nous nous référons aux propositions faites dans nos deux rapports sus mentionnés^{18,19}. Plusieurs répondants nous avaient fait part de l'intérêt qu'il y aurait à développer une boîte à outils sur le TSAF (présentation du trouble, prévention, dépistage, diagnostic, prise en charge, accompagnement, etc.). Ce type de trousse pourrait être une avenue intéressante pour les acteurs des établissements de soins de santé et des milieux communautaires. De plus, faire connaître les différentes formations concernant le TSAF, comme celles offertes par l'organisme SAFERA, pourrait également être bénéfique.

Développer un outil de sensibilisation au TSAF pour les futurs parents

Le besoin de mieux informer les parents à propos du TSAF est bien nommé dans notre collecte de données. Il serait intéressant de développer un outil simple, clair et sans jugement à propos du TSAF, qui pourrait être remis en suivi de grossesse à la future maman et son entourage en plus du Mieux Vivre, question d'élargir la sensibilisation au TSAF et à la non-consommation d'alcool durant la grossesse. Afin également de répondre aux besoins des professionnels de la santé, un outil du type affiche pourrait être créé pour qu'il puisse être placé aux meilleurs endroits dans les établissements de soins de santé et les centres communautaires.

Poursuivre la sensibilisation à la non-consommation d'alcool durant la grossesse

Notre sondage au sein des différents milieux communautaires périnataux et CRP nous indique que plus du tiers des organismes sondés n'abordent pas la prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse au sein de leurs ateliers périnataux et n'ont ni atelier spécifique sur le sujet. Sachant que plus de 50% de la population générale ne connaît pas le TSAF et que près de 30% des femmes enceintes ne le connaissent pas non plus²⁰, il est donc recommandé de poursuivre les efforts de diffusion et de rayonnement des messages sur la non-consommation d'alcool durant la grossesse. Par ailleurs, plusieurs jeunes, futures mamans ou mamans en groupe de discussion ont indiqué vouloir connaître davantage les impacts de l'alcool sur le développement d'un enfant à naître. Notre campagne *Pendant la grossesse on boit sans alcool* et nos divers outils dans cette recherche-action peuvent donc aider à sensibiliser les jeunes (adolescent.e.s et jeunes adultes) en amont de l'expérience de la parentalité, et la société en général.

CONCLUSION

En conclusion, l'avis de santé publique du MSSS sur la non-consommation d'alcool durant la grossesse est connu par la majorité des établissements de soins de santé et des milieux communautaires sondés, mais n'a pas été bien diffusé. Cependant, des réticences à l'utiliser persistent par crainte de faire vivre de la culpabilisation aux femmes et plus particulièrement chez celles ayant des troubles de consommation. Par ailleurs, plus de la moitié des différentes organisations communautaires interrogées n'utilisent pas le terme TSAF et la majorité n'ont pas d'atelier spécifique à la prévention de la consommation d'alcool durant la grossesse. De plus, une minorité des intervenants a suivi une formation sur les sujets d'alcool, de grossesse et de TSAF. La poursuite de nos actions, afin de faire connaître le TSAF et d'outiller les diverses instances de manière plus efficace a donc toute son importance et sa pertinence, et pourra, à moyen et long terme, venir contribuer à améliorer la santé des enfants à naître et le bien-être des familles. Plusieurs recommandations ont été suggérées dans ce rapport dont certaines feront l'objet de travaux futurs dans cette recherche-action.

RÉFÉRENCES

- 1 Emily Bell, Natalie Zizzo, et Eric Racine, « Caution! Warning Labels About Alcohol and Pregnancy: Unintended Consequences and Questionable Effectiveness », *The American Journal of Bioethics* 15, n° 3 (4 mars 2015): 18-20, <https://doi.org/10.1080/15265161.2014.998376>.
- 2 Magdalena Cismaru et al., « Preventing Fetal Alcohol Spectrum Disorders: The Role of Protection Motivation Theory », *Health Marketing Quarterly* 27, n° 1 (10 février 2010): 66-85, <https://doi.org/10.1080/07359680903519776>.
- 3 Raja Mukherjee et al., « Fetal Alcohol Syndrome: Law and Ethics », *The Lancet* 369, n° 9568 (avril 2007): 1149-50, [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(07\)60542-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(07)60542-X).
- 4 Bell, Zizzo, et Racine, « Caution! Warning Labels About Alcohol and Pregnancy ».
- 5 Cismaru et al., « Preventing Fetal Alcohol Spectrum Disorders ».
- 6 Sylvie Lévesque et Nicole April, « Alcool », 2017, <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/documents/information-perinatale/alcool.pdf>.
- 7 Lévesque et April.
- 8 Ghyslaine Neill, Brigitte Beauvais, et Laura Haiek, « Recueil Statistique Sur L'allaitement Maternel Au Québec, 2005-2006. » (Québec: Institut de la Statistique du Québec, 2006), <http://deslibris.ca/ID/250610>.
- 9 Marie-Alexia Masella et Isabelle Létourneau, « Entretiens individuels sur la prévention de la consommation d'alcool pendant la grossesse et du trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) », 2020, https://www.aspq.org/nos-outils/rapport_entretiens_individuels_tsaf/.
- 10 Association pour la Santé Publique du Québec, « États des connaissances sur le trouble du spectre de l'alcoolisation foetale » (Montréal, Québec (Canada), 2020), <https://www.aspq.org/outils/professionnel-le-s/>.
- 11 Masella et Létourneau, « Entretiens individuels sur la prévention de la consommation d'alcool pendant la grossesse et du trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) ».
- 12 Masella et Létourneau.
- 13 Masella et Létourneau.
- 14 Masella et Létourneau.
- 15 Masella et Létourneau.
- 16 Masella et Létourneau.
- 17 Marie-Alexia Masella et Isabelle Létourneau, « État des lieux de la formation sur l'exposition prénatale à l'alcool et sur le trouble du spectre de l'alcoolisation foetale (TSAF) », juin 2021, https://aspq.org/app/uploads/2021/06/etat_situation_formation_tsaf_vf2.pdf.
- 18 Masella et Létourneau.
- 19 Masella et Létourneau, « Entretiens individuels sur la prévention de la consommation d'alcool pendant la grossesse et du trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) ».
- 20 Association pour la Santé Publique du Québec, « Outil de sensibilisation au TSAF pour les professionnel.les de la santé et des services sociaux », 2021, <https://aspq.org/outils/professionnel-le-s/>.